



PROJET D'ETABLISSEMENT

2025-2031



Table des matières

Préambule	4
Chapitre 1 : Présentation et contextes actuels.....	5
1-1 Le contexte historique.....	5
A/Les origines de la ville de Troyes	5
B/Troyes et l'industrie : L'âge d'or de la bonneterie.....	5
C/Troyes et son patrimoine architectural et culturel.....	6
D/L'histoire du Conservatoire Marcel-Landowski.....	6
1-2 Le contexte territorial	7
A/ Troyes : centre de Troyes Champagne Métropole (TCM)	7
B/le réseau culturel et socio-culturel.....	7
C/Le projet culturel de la municipalité de Troyes	9
1-3 Le contexte socio-économique	9
A/la croissance démographique.....	9
B/ Les quartiers prioritaires de Troyes	12
Chapitre 2 : D'un projet à l'autre.....	16
2-1 Description des locaux	16
2-2 L'équipement	16
A/Le parc instrumental.....	16
B/ Le matériel informatique et audio.....	16
2-3 Les ressources humaines.....	17
A/ L'équipe administrative	17
B/ L'équipe pédagogique.....	18
2-4 Les effectifs depuis le dernier projet d'établissement.....	20
2-5 Le fonctionnement de l'établissement	22
A/Réalisation du nouveau règlement des études	22
B/Fonctionnement administratif.....	23
C/Diffusion, rayonnement, partenariats et éducation artistique	24

Chapitre 3 : Le projet 2025-2031	25
3-1La méthode d'élaboration du prochain projet d'établissement.....	25
3-2 Les six axes de développement.....	26
A/ L'accessibilité	26
B/ L'éducation artistique	27
C/ L'enseignement artistique	27
D/ L'accueil des élèves en situation de handicap.....	28
E/ La diffusion et le rayonnement de l'établissement	29
F/ Les partenariats.....	29
G/Suivi et évaluation du projet d'Etablissement	32

Préambule

Acteur incontournable de la scène artistique auboise, le Conservatoire à Rayonnement Départemental Marcel-Landowski a été créé en 1920 sous forme d'école de musique privée, puis devient Ecole nationale de musique grâce à l'agrément délivré par arrêté ministériel en 1925.

Suite à la mise en place de deux nouvelles disciplines (la danse et le théâtre), l'école de musique devient conservatoire en 1998, puis Conservatoire à Rayonnement Départemental en 2006.

Dépendant de la ville de Troyes, le Conservatoire est maintenant devenu un partenaire pour toutes les structures culturelles du département et tend à rayonner sur un territoire plus large.

Ce rayonnement ne peut cependant se développer et vivre sans qu'il y ait une structuration solide, dynamique, et ancrée sur le territoire et prenant en compte l'évolution de notre société.

En s'appuyant sur une réflexion et une démarche collective, et en conformité avec les textes d'orientation du ministère de la culture, il convient donc maintenant d'imaginer, définir, synthétiser et formaliser les souhaits et ambitions de chaque acteur de notre établissement dans le cadre du projet culturel et politique de la ville de Troyes.

Ce présent Projet d'établissement a donc pour ambition de définir et accompagner l'évolution du conservatoire et de son personnel sur les cinq prochaines années.

Chapitre 1

Présentation et contextes actuels

1-1 Le contexte historique

A/Les origines de la ville de Troyes

Les premières traces d'habitat permanent dans la région datent de la fin du 6^e s. av. J-C. Des auteurs grecs et latins parlent du peuple gaulois des **Tricasses** (littéralement : ceux qui ont trois tresses) vers les 5^e et 4^e s. av. J-C.

Au 11^e siècle, les comtes de Champagne possédaient un château-fort à Troyes, implanté sur les fondations d'un probable amphithéâtre gallo-romain. Au 12^e siècle, la ville connaît une grande prospérité qui se traduit par la construction de nouveaux édifices (palais des comtes, l'Hôtel-Dieu, l'évêché), d'une nouvelle enceinte et par le développement de nouvelles rues et quartiers.

Les comtes de Champagne, notamment Thibaut II, impulsent une nouvelle dynamique commerciale avec les foires de Champagne qui se structurent réellement à la fin du 12^e siècle.

La Renaissance est une période florissante pour Troyes, qui devient la 5^e ville du royaume de France grâce au commerce florissant, aux industries textiles, tanneries, papeteries et imprimeries implantées.

B/Troyes et l'industrie : L'âge d'or de la bonneterie

Au 19^{ème} siècle, grâce à la révolution industrielle, Troyes devient très vite la capitale de la bonneterie et de la maille ; les usines se développent sur les terrains inoccupés des faubourgs, principalement au sud-ouest de la ville. Les sheds et cheminées scandent le paysage urbain. L'âge d'or se situant dans les années 1885 à 1910 en raison de l'introduction du métier Cotton permettant l'augmentation de la productivité et d'atteindre une activité exceptionnelle de renommée internationale. De grandes dynasties d'industriels se sont constituées : Valton, Poron, Mauchaufée et Lebocey.

Le succès de la bonneterie se confirme lors de l'entre-deux-guerres, et de nombreuses grandes entreprises sont créées dans la ville notamment Petit Bateau, Lacoste, et Dim. D'autres sont créées plus tard, notamment Absorba.

Bien que ce domaine industriel ait fait l'objet d'une diversification au niveau local entre 1950 et 1970, à partir de la seconde moitié des années 1960, la ville de Troyes est victime de la crise du textile. En effet, les entreprises sont en concurrence avec d'autres pays, notamment en Asie du Sud-Est et en Extrême-Orient. Malgré tout, la commune et son agglomération comptent aujourd'hui près de 250 entreprises liées à la fabrication textile et des grands centres de magasin d'usines, ce qui en fait le premier centre de maille en France.

Si le 19^e siècle a permis l'essor économique de la ville grâce à la bonneterie, la Renaissance et le 16^e siècle ont contribué au développement de l'art et de la culture.

C/Troyes et son patrimoine architectural et culturel

Malgré l'incendie du 24 mai 1524, détruisant le tiers de la ville, de nouvelles rues sont créées et de nombreuses maisons à « pan de bois » et des hôtels particuliers en pierre caractérisés par le « damier champenois » sont érigés. Cette architecture caractérise le centre de la vieille ville de Troyes, appelé Bouchon de Champagne.

La Renaissance est également une ère des arts avec les célèbres Écoles Troyennes de Sculpture et de Peinture et les maîtres verriers (reconnus dès le 13^{ème}), vont faire de Troyes une ville du vitrail mais aussi grâce à ses monuments :

- L'ancien palais épiscopal, édifié aux 16^e et 17^e siècles, a été restauré en 1982 pour y abriter le musée d'Art moderne.
- L'hôtel de Vauluisant, construit au milieu du 16^e siècle, abrite aujourd'hui le musée historique de Troyes et de la Champagne dans lequel le visiteur peut admirer la sculpture et la peinture de cette époque. Il abrite aussi le musée de la Mode, Maille et Industrie où sont exposés des métiers à tricoter, des bas, des bonnets des 19^e et 20^e siècles modernes.
- L'ancienne abbaye Saint-Loup, fondée au 12^{ème} siècle, abrite le musée des Beaux-Arts et d'Archéologie ainsi que le Muséum d'histoire naturelle.
- L'Espace Argence est un bâtiment architectural de caractère construit en 1848 et ancré dans l'histoire troyenne. Il a été la première gare de Troyes (1857) et, à la suite du déplacement du terminus, il devient alors un lycée jusqu'à sa fermeture en 1979.
- La Chapelle Argence est une salle de concert qui vient parfaire le "pôle culturel Argence" constitué de l'espace Argence, de la médiathèque Jacques Chirac de Troyes Champagne Métropole et du Conservatoire Marcel-Landowski.

D/L'histoire du Conservatoire Marcel-Landowski

À sa naissance en 1920, le Conservatoire est une école de musique privée créée sous l'impulsion d'Amable Massis, musicien et compositeur. La même année, le riche industriel Fernand Doré fonde la Société du Conservatoire. En 1922, à la mort de ce dernier, l'école de musique est installée boulevard Gambetta dans des locaux qu'il a légués à cet effet à la Ville de Troyes. En 1924, l'école de musique devient municipale et obtient l'agrément « École Nationale de musique » par arrêté ministériel en 1925.

En 1948, le Conservatoire obtient le titre de « Succursale du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris » par arrêté ministériel.

En 1996, grâce aux disciplines enseignées Musique, Théâtre et Danse, l'École Nationale de musique devient alors le Conservatoire National Marcel-Landowski Musique-Danse-Théâtre par délibération du Conseil Municipal.

Le **30 septembre 1998**, le Conservatoire est inauguré dans les locaux actuels, dans une partie des bâtiments qui abritait l'ancien lycée de garçons, rejoignant ainsi le pôle culturel Argence aux côtés de l'espace Argence et de la Médiathèque Jacques Chirac du Grand Troyes et ce, en présence de Marcel Landowski, compositeur

français (1915-1999) qui œuvra comme directeur de la musique au Ministère des Affaires Culturelles (1966-75) à la définition d'un plan décennal pour la musique et plus particulièrement à la modernisation de l'enseignement dans les conservatoires.

En 2006, le Conservatoire prend l'appellation de Conservatoire à Rayonnement Départemental par décret. Puis, en 2016, le Ministère de la Culture renouvelle la labélisation C.R.D. pour 7 ans.

1-2 Le contexte territorial

A/ Troyes : centre de Troyes Champagne Métropole (TCM)

La naissance de TCM débute par l'ordonnance sur les groupements de communes qui paraît en 1959. Les Conseils Municipaux décident de recourir à une méthode d'action conjointe afin de réaliser des missions que les communes ne pouvaient réaliser isolément.

Le 3 décembre 1962, le Conseil Municipal de Troyes délibère en vue de constituer un Syndicat à Vocation Multiple avec les communes de Sainte-Savine, Saint-André, La Chapelle Saint-Luc, Saint-Julien, Pont-Sainte-Marie, Saint-Parres-aux-Tertres, Les Noës-près-Troyes, Bréviandes et la Rivière-de-Corps (rejoint par Rosières en 1971). Par arrêté préfectoral du 4 janvier 1963, le **SIVOMAT** est constitué.

Le 1er janvier 1994, c'est la naissance de la **CAT**, communauté d'agglomération, et le 1er janvier 2010, de la Communauté d'agglomération du **Grand Troyes**, dans le prolongement de la loi sur la coopération intercommunale qui a favorisé le regroupement des communes en intercommunalités.

Depuis le 1er janvier 2017, construit dans l'esprit de la loi « NOTRE » qui a établi le cadre de la nouvelle organisation territoriale pour développer des intercommunalités fortes dans de très grandes régions, un nouvel Établissement Public de Coopération Intercommunale issu de plusieurs fusions d'EPCI, est créé : **Troyes Champagne Métropole**.

6^e agglomération de la région Grand Est, représentant en termes de population, plus de la moitié du département de l'Aube. TCM représente 136 élus pour un territoire composé de 81 communes.

Véritable " instance de concertation " de l'agglomération, le conseil communautaire débat et décide des grandes orientations et des actions à mener comme les questions d'ordre culturel, artistique et sportif.

B/le réseau culturel et socio-culturel

Troyes dispose d'une grande salle et de 2 théâtres pour l'accueil des manifestations publiques :

- Considéré comme la plus grande salle du département, **l'espace Argence** est situé au cœur du Bouchon de Champagne proche des gares ferroviaire et routière. Il dispose d'une capacité maximale de 3 000 places. C'est un ensemble culturel de 6 000 m², composé d'une grande salle modulable de 1 600 m² et de 24 salles de commissions adjacentes.

- **le théâtre de Champagne, ancien cirque devenu Théâtre** en 1978, d'une capacité de 1 080 places assises ou 1 350 places en assis/debout, accueille des spectacles contemporains tous genres confondus (théâtre-comédie, humour, chanson, musiques, lyrique, enfants...) selon une programmation mise en place notamment par **la Maison du Boulanger – Centre Culturel**.
- **le théâtre de la Madeleine** se nommait la Comédie et se situait rue Georges Clemenceau. Ravagée par un incendie en 1775, la nouvelle Comédie fut construite et financée sur son emplacement actuel (rue Jules Lebocey) en 1777 par Nicolas Goulin, peintre en décoration. Après avoir changé plusieurs fois de propriétaires, il fut racheté par la municipalité en 1814. Ce théâtre à l'italienne, peut accueillir **400 spectateurs**. Sa configuration intimiste favorise la proximité de l'artiste avec son public. Il s'agit d'une « scène labellisée ».

Le Conservatoire participe à l'offre culturelle de la ville grâce à sa diffusion artistique programmée dans ces différents lieux et réalisée par ses élèves et professeurs. Il s'inscrit également dans de nombreuses actions culturelles locales comme :

- les grands événements culturels de la ville : la Nuit des musées, la Fête de la musique, la Fête du parc des moulins...
- les grands événements de ses partenaires : la Nuit de la lecture, le Mois des tout-petits, le Salon du livre pour la jeunesse, le Just Classik festival, le festival Guitares du monde (Espace Gérard Philippe à Saint-André-Les-Vergers), les Nuits de Champagne...

Il crée des actions avec des partenaires locaux, nationaux et même internationaux comme l'échange avec BLUE Lake dans le Michigan, les Battle Jazz avec Chaumont, le ciné concert avec le Conservatoire de Colombes, rencontres des cors avec Châlons-en-Champagne, Bar-Le-Duc, Epernay..., le grand ensemble de trompettes avec les écoles de musique à proximité de Troyes.

Le Conservatoire joue un grand rôle dans le domaine de l'éducation artistique en participant activement aux projets en lien avec l'Education Nationale : chorale en quartier, éveil en quartier, soutien des PAG : Projet artistique globalisé, (proposition de spectacles...), séances scolaires de différents spectacles d'élèves...

Le Conservatoire se positionne en tant que pôle ressource pour aider et accompagner les porteurs de projet dans leur démarche artistique. Il contribue à la mise en relation des différents acteurs et peut leur apporter son soutien matériel et logistique :

- accompagnement du lycée Marie de Champagne dans sa filière ASSP (Accompagnement, Soins et Services à la Personne) et le développement du projet chef d'œuvre « la musique comme outil professionnel ».
- accompagnement du cours Saint François de Sales dans leur projet vidéo : différence entre la danse comme pratique sportive et la danse comme pratique artistique.
- accompagnement du lycée Edouard Herriot : partage de compétences au niveau de la danse.

C/Le projet culturel de la municipalité de Troyes

La ville de Troyes compte un conservatoire à rayonnement départemental, une école municipale des Beaux-Arts, un réseau de médiathèques, ainsi qu'un pôle muséal constitué de sept musées dont quatre municipaux afin d'abriter le patrimoine riche et historique de la ville (pièces archéologiques, objets d'art, peintures, sculptures...) dont :

- le musée d'art moderne (MAM) ;
- le musée de Vauluisant, qui comprend :
 - le musée historique de Troyes et de la Champagne.
 - le musée de la bonneterie.
- l'Apothicaierie dans l'Hôtel-Dieu-le-Comte.
- le musée Saint-Loup (musée des Beaux-Arts), installé dans l'ancienne abbaye de Saint-Loup.

Cette autre partie du patrimoine a fait de la ville de Troyes, capitale historique des comtes de Champagne, « Ville d'art et d'histoire » le 5 juin 2009. La convention a été signée en février 2010.

Troyes fut labellisée "Ville d'art" de 1978 à 1985, puis "Ville d'art et d'histoire" en 2009. Le label est à nouveau attribué, après avis favorable de la Commission régionale du patrimoine et de l'architecture, par la préfète de région, le 16 décembre 2021.

Le 22 mars 2024, la ville de Troyes a également obtenu le label 100% EAC (Education Artistique et Culturelle), ce qui illustre la volonté politique de développer la démocratisation culturelle.

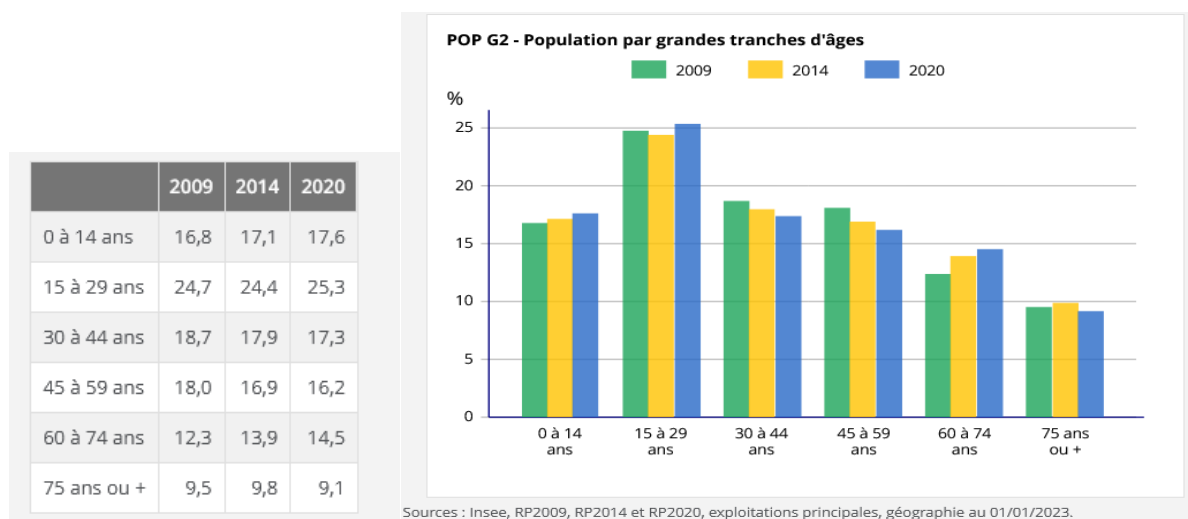
1-3 Le contexte socio-économique

A/la croissance démographique

Le nombre d'habitants à Troyes est de 62 597 en 2020 pour une densité de 4742,2 habitants au km². Depuis 2014, la population troyenne a augmenté de 3%.

L'agglomération de TCM compte 174 501 habitants et 311 435 habitants pour le département de l'Aube.

La population par tranches d'âge :



La tranche d'âge la plus représentée de la ville est les 15/29 ans (25,3%) contre 19 % pour TCM. En revanche, pour le département la tranche d'âge la plus représentée est 45 à 59 ans (19,2%).

La répartition par Catégorie socioprofessionnelle :

POP T5 - Population de 15 ans ou plus selon la catégorie socioprofessionnelle						
	2009	%	2014	%	2020	%
Ensemble	50 894	100,0	50 374	100,0	51 531	100,0
Agriculteurs exploitants	59	0,1	78	0,2	77	0,2
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	1 287	2,5	1 210	2,4	1 308	2,5
Cadres et professions intellectuelles supérieures	3 078	6,0	3 322	6,6	3 306	6,4
Professions intermédiaires	5 839	11,5	5 983	11,9	6 070	11,8
Employés	8 970	17,6	8 650	17,2	8 459	16,4
Ouvriers	8 618	16,9	7 230	14,4	7 347	14,3
Retraités	12 637	24,8	13 048	25,9	12 339	23,9
Autres personnes sans activité professionnelle	10 406	20,4	10 854	21,5	12 624	24,5

Sources : Insee, RP2009, RP2014 et RP2020, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2023.

La catégorie socio-professionnelle des retraités est la plus représentée que ce soit à Troyes (23,9%), à TCM 28% et dans l'ensemble du département (29,9%). Troyes étant une zone urbaine, les exploitants agricoles sont peu représentés (0,2%).

Le milieu étudiant :

La diversité des filières et l'excellence de ses équipes d'enseignement font du territoire l'un des tout premier pôle universitaire de la région Grand Est.

Plus de 180 formations (BTS, DUT, Classes Préparatoires aux Grandes Écoles, Licences, Masters, Diplômes d'ingénieurs...) dans une multitude de domaines et de thématiques sont dispensées sur le territoire.

Avec 30 % d'étudiants supplémentaires en dix ans (plus de 10 860 étudiants inscrits à la rentrée 2023-2024), Troyes fait partie des villes les plus attractives en termes de nombre d'étudiants, au niveau national.

Les actions menées par l'agglomération permettent aux étudiants de réussir leurs études, de s'épanouir et de s'investir au quotidien sur un territoire riche en animations étudiantes et évènementielles (associatif, culturel, sportif...).

Depuis 2009, la ville a ouvert une maison réservée aux étudiants afin de les accompagner dans leur travail et leur proposer des services liés à la vie quotidienne. Des manifestations sont également organisées comme les « Clés de Troyes » (manifestation d'accueil des étudiants dans la ville) dont le Conservatoire est partenaire. Par la mise en place d'un tarif spécifique en 2021, le Conservatoire accentue l'accessibilité de l'établissement en direction des étudiants.

Evolution du nombre d'étudiants inscrits au Conservatoire :

	18/19	19/20	20/21	21/22	22/23	23/24	24/25
Etudiants	11	19	33	23	24	27	35

La composition des familles troyennes :

FAM T3 - Composition des familles

	2009	%	2014	%	2020	%
Ensemble	14 914	100,0	14 475	100,0	14 384	100,0
Couples avec enfant(s)	5 133	34,4	4 733	32,7	4 554	31,7
Familles monoparentales	3 573	24,0	3 796	26,2	4 266	29,7
Hommes seuls avec enfant(s)	449	3,0	528	3,6	681	4,7
Femmes seules avec enfant(s)	3 125	21,0	3 268	22,6	3 585	24,9
Couples sans enfant	6 207	41,6	5 947	41,1	5 564	38,7

Sources : Insee, RP2009, RP2014 et RP2020, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2023.

A Troyes, 29,7% des ménages sont des familles monoparentales contre 11,2% pour TCM et 10,4% dans l'Aube.

L'emploi et le taux de chômage :

EMP T7 - Emplois par catégorie socioprofessionnelle en 2020

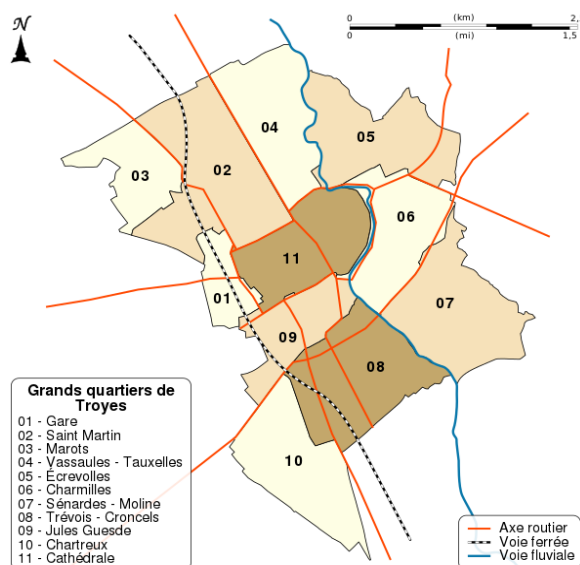
	Nombre	%
Ensemble	32 368	100,0
Agriculteurs exploitants	47	0,1
Artisans, commerçants, chefs entreprise	1 856	5,7
Cadres et professions intellectuelles supérieures	5 563	17,2
Professions intermédiaires	9 191	28,4
Employés	10 214	31,6
Ouvriers	5 497	17,0

Source : Insee, RP2020 exploitation complémentaire lieu de travail, géographie au 01/01/2023.

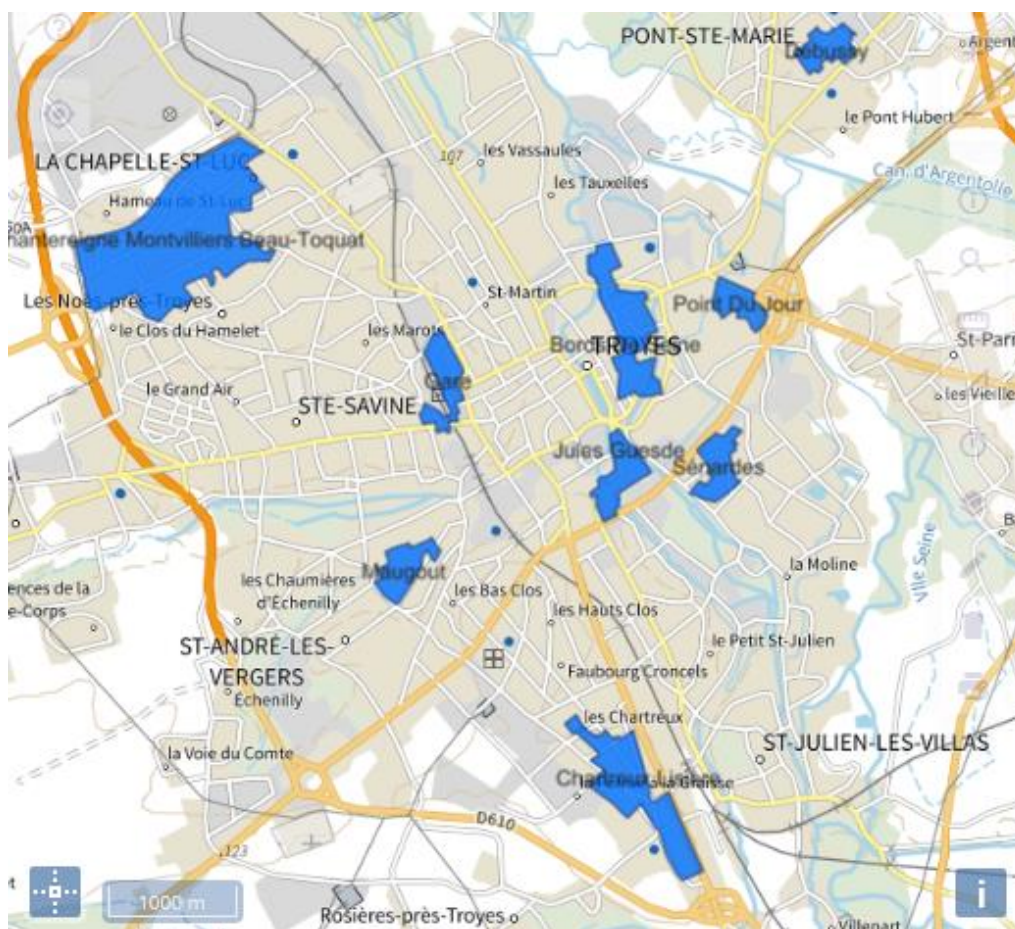
Les employés représentent presque un tiers de la population active à Troyes. Le taux de chômage de Troyes est **9,5 %** de la population active, selon les dernières données officielles du troisième trimestre 2023. Il était de 9,1 % en 2022 à la même époque. C'est une mauvaise performance locale par rapport à l'évolution du chômage au niveau national sur la même période. Le taux de chômage sur le bassin de Troyes demeure toujours plus élevé que celui de la France métropolitaine qui est de 7,2 % au troisième trimestre 2023 (données BIT). Le taux de Chômage de l'Aube est actuellement de **9,8 %** de la population active alors qu'il était de 9,3 % en 2022. (Sources : Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) selon les dernières parutions officielles de 2023 portant sur les années 2019 et 2020).

B/ Les quartiers prioritaires de Troyes

Troyes compte 11 quartiers :



Le Conservatoire se situe dans le quartier Saint Martin (n°2 sur la carte ci-dessus).



Source SIG.gouv de 2015 (nouveau découpage pour 2024)

Quelques indicateurs des 11 quartiers :

Quartier	Habitants	Superficie	Pop densité	Pop active	Taux chômage	Revenu moyen
Cathédrale	9 615	1.21 km ²	7 946 h/km ²	46.6%	10.4%	15 050 €/an
Charmilles	5 877	1.14 km ²	5 155 h/km ²	43%	11.6%	14 705 €/an
Chartreux	7 749	1.35 km ²	5 740 h/km ²	38%	12.3%	13 973 €/an
Ecrevolles	2 757	1.32 km ²	2 089 h/km ²	43%	11.4%	16 692 €/an
Gare	2 746	0.46 km ²	5 970 h/km ²	43.6%	9.7%	16 936 €/an
Jules Guesde	5 471	0.79 km ²	6 925 h/km ²	39.2%	9.5%	16 802 €/an
Marots	4 699	0.78 km ²	6 024 h/km ²	45.2%	11.5%	14 485 €/an
Saint-Martin	8 872	1.88 km ²	4 719 h/km ²	48.7%	9.8%	19 246 €/an
Sénardes-Moline	4 388	1.48 km ²	2 965 h/km ²	43.9%	12.1%	14 663 €/an
Trévois-Croncels	4 807	1.62 km ²	2 967 h/km ²	47.7%	12%	16 219 €/an
Vassaulles - Tauxelles	3 660	1.26 km ²	2 905 h/km ²	46.6%	13.3%	15 662 €/an

Six quartiers sont classés Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV) :

- Chartreux
- Gare
- Chantereigne-Montvilliers Beau-Toquat (situé dans le quartier des Marots)
- Jules Guesde
- Sénardes
- Point du jour (quartier situé dans 1 partie du quartier des Charmilles et 1 autre dans le quartier des Vassaules)
- Bords de seine (situé dans le quartier Cathédrale)

Le Contrat de Ville de l'agglomération troyenne s'organise autour des 3 piliers fixés par la Loi, déclinés en 9 axes thématiques :

Cohésion sociale	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Éducation, parentalité ➤ Santé ➤ Culture, sports et loisirs ➤ Accès aux droits
Cadre de vie	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Renouvellement urbain et gestion urbaine de proximité ➤ Habitat et peuplement ➤ Sécurité et prévention de la délinquance
Développement économique et emploi	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Emploi, formation et insertion ➤ Développement de l'activité économique sur les quartiers

S'y ajoutent 3 axes transversaux comme la citoyenneté, la jeunesse et la mobilité.

Les indicateurs par QPV :

Quartiers QVD	Habitants*	Population de - de 25 ans*	Taux de familles monoparentales*	Taux d'emploi 15-64 ans**	Nombre de demandeurs d'emploi**	Taux de pauvreté***	Part de l'ensemble des prestations sociales (contre 7,7% pour TCM)****
Beau Toquat	7289	42,60%	24,90%	38%	1487	52,10%	29,60%
Chartreux	4147	40,90%	23,60%	28%	888	59,90%	34,10%
Gare	1238	37,50%	42,50%	44,20%	234	43,10%	22,40%
Jules Guesde	1808	41,60%	43,00%	28,90%	223	65,70%	36,40%
Sénardes-Moline	1512	42%	35%	30,60%	380	62,60%	41,20%
Point du jour	1218	46,10%	28,90%	34,90%	229	55,10%	39,70%
Bords de seine	2810	39,20%	46,90%	39,90%	468	42,60%	24,50%
*Source : Insee, Recensement de la Population 2019							
**Source : Pôle Emploi-Dares, STMT - Demandeurs d'emploi en fin de mois au 31/12/2022							
***Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) - 2019							
****Source: INSEE 2022							

Si le Conservatoire se situe dans le quartier Saint Martin, zone hors QPV, le taux de chômage du quartier atteint malgré cela 9,8% de la population.

Il accueille près de 53,16% des élèves troyens dont 16,5% viennent des QPV du Chartreux, de la Gare, de Jules Guesde et des Sénardes. 33,2% des élèves viennent du quartier Saint Martin, quartier du Conservatoire.

Chapitre 2

D'un projet à l'autre

2-1 Description des locaux

Dans ce bâtiment de plus de 6 000 m², les trois disciplines enseignées sont réparties sur quatre niveaux et plus de soixante salles de cours, dont trois studios de danse, deux studios de théâtre, une salle de cours d'électroacoustique, deux studios dédiés aux musiques actuelles et plusieurs studios de travail.

Deux salles de plus grande taille permettent la production de spectacles et d'auditions. Il s'agit de l'auditorium Raymond Niverd situé au rez-de-chaussée (du nom du premier Directeur) et de la salle Gershwin située sous l'armature du toit qui accueille les orchestres tout comme la salle de l'Harmonie.

Dans les salles de cours, l'utilisation d'un plafond à vogue, de murs à géométrie variable et de doubles cloisons permettent une isolation acoustique et un traitement du son tout particulier.

Les salles de cours de théâtre sont équipées d'une régie et d'un traitement de la scène par pendrillonnages, tandis que les salles de danses sont réalisées avec du parquet en double lambourde. Ce type de parquet permet de conserver suffisamment de rigidité pour que les danseurs puissent effectuer leurs figures, tout en préservant leurs articulations de chocs trop violents lors de leurs réceptions.

Le Conservatoire dispose également de la médiathèque Jean COCTEAU qui offre, en accès libre, un fonds de 15000 documents et des collections.

2-2 L'équipement

A/Le parc instrumental

Le Conservatoire dispose d'un nombre varié et important d'instruments dont la location de plus d'une centaine aux élèves du Conservatoire qu'il s'agisse des cordes, des bois ou des cuivres.

Seuls les instruments polyphoniques ne sont pas soumis à la location mais le Conservatoire en dispose dans bon nombre de salles de cours.

Le Conservatoire se charge de l'entretien de l'ensemble des instruments en travaillant en collaboration avec différents professionnels : luthiers, accordeurs et réparateurs de pianos.

B/ Le matériel informatique et audio

Pour le matériel informatique et audio, de nombreux investissements ont été faits en particulier pour le développement du département musiques actuelles (guitares, amplificateurs...).

Concernant le pôle administratif, le logiciel de gestion RHAPSODIE utilisé depuis 1997 permet un suivi des études, des carrières et de la logistique nécessaire au bon

fonctionnement de l'établissement. Toutefois, des études de marché sont actuellement en cours afin de changer ce logiciel ne répondant plus aux besoins du Conservatoire comme effectuer les réinscriptions et pré-inscriptions en ligne ou permettre aux familles de régler leurs cotisations en ligne.

2-3 Les ressources humaines

Constitution de l'équipe :

Le fonctionnement du conservatoire s'appuie sur une équipe solide et structurée. La quasi-totalité du personnel est titulaire et stable. Le turn-over est très limité (en moyenne deux ou trois départs par an principalement dus à des départs en retraite).

Il s'articule autour de deux équipes, une équipe pédagogique et une équipe administrative :

- L'équipe administrative est structurée par missions spécifiques (pédagogiques, administratives, financières, ressources humaines, techniques, accueil, ressources documentaires, communication),
- L'équipe pédagogique est structurée par département (instruments polyphoniques, cordes, cuivres, bois, voix, danse, théâtre, formation musicale), et par actions spécifiques (Dispositif Cham, pratiques collectives, musique de chambre).

L'équipe d'entretien du bâtiment est quant à elle externalisée.

A/ L'équipe administrative

Le personnel administratif du Conservatoire comprend :

- Un Directeur
- Une administratrice
- 8 agents administratifs qui se répartissent les missions suivantes :
 - communication
 - gestion de la médiathèque
 - ressources humaines
 - accueil
 - sécurité et manutention
 - régie technique
 - gestion du parc instrumental
 - suivi pédagogique
 - gestion des absences, des examens, et des inscriptions et réinscriptions
 - suivi administratif (dossier élèves, courriers d'informations...)
 - suivi des parcours sur projet et parcours adapté
 - régie de recettes

B/ L'équipe pédagogique

Département	Disciplines composant le département	Statut
Danse	PEA Danse Jazz	Titulaire
	ATEA Danse Classique-coordination	Titulaire
	ATEA Danse Jazz	Contractuel
Théâtre	ATEA Théâtre	Titulaire
	ATEA Théâtre-coordination	Titulaire
Musique de chambre	PEA coordination	Titulaire
	ATEA	Titulaire
	ATEA	Contractuel
	ATEA	Titulaire
	PEA	Titulaire
	ATEA	Titulaire
	PEA	Titulaire
	PEA	Titulaire
	ATEA	Titulaire
	ATEA	Titulaire
Voix	PEA Chant ado, chorales-coordination	Titulaire
	ATEA Chant adulte	Titulaire
Musiques Actuelles Amplifiées	ATEA Musiques Actuelles Amplifiées-Coordination	Titulaire
	ATEA Musiques Actuelles Amplifiées	Titulaire
	ATEA Musiques Actuelles Amplifiées	Titulaire
	PEA Musiques Actuelles Amplifiées	Titulaire
	ATEA Musiques Actuelles Amplifiées	Titulaire
	ATEA Electroacoustique	Titulaire
	PEA Jazz	Titulaire
	ATEA Jazz	Titulaire
	PEA Jazz	Titulaire
	ATEA Jazz	Contractuel
ATEA Jazz	Titulaire	
Pratiques Collectives	ATEA Orchestre symphonique	Titulaire
	ATEA Orchestre Harmonie Junior-coordination	Titulaire
	ATEA Orchestre Harmonie Poussin	Titulaire
	PEA Orchestre Cordes Amateurs	Titulaire
	ATEA Orchestre Cordes Poussin	Titulaire
	PEA Orchestres Cordes Junior	Titulaire

Polyphoniques	PEA Piano	Titulaire
	ATEA Piano	Titulaire
	ATEA Piano	Titulaire
	ATEA Piano	Titulaire
	ATEA Piano	Contractuel
	PEA Guitare	Titulaire
	ATEA Guitare	Contractuel
	PEA Orgue	Titulaire
	PEA Percussion	Titulaire
	ATEA Percussion	Contractuel
	PEA Accompagnement	Titulaire
	ATEA Accompagnement	Titulaire
	ATEA Accompagnement	Contractuel
	PEA Harpe-coordination	Titulaire
Cordes	ATEA Violon	Titulaire
	ATEA Violon	Contractuel
	ATEA Violoncelle-coordination	Titulaire
	PEA Alto	Titulaire
	PEA Contrebasse	Titulaire
Cuivres	PEA Trompette	Titulaire
	ATEA Trompette	Titulaire
	ATEA Tuba	Titulaire
	PEA Trombone	Titulaire
	ATEA Cor	Titulaire
Formation Musicale	ATEA Formation Musicale, FM danse, FM chant	Titulaire
	Formation Musicale, FM danse-coordination	Titulaire
	ATEA Formation Musicale, FM danse	Titulaire
	ATEA Formation Musicale	Titulaire
	AEA Formation Musicale, FM danse	Contractuel
	ATEA FM danse	Contractuel
Bois	PEA Clarinette-coordination	Titulaire
	PEA Saxophone	Titulaire
	PEA Basson/ flûte à bec	Titulaire
	ATEA Flûte traversière	Titulaire
	PEA Flûte traversière	Titulaire
	Hautbois	Titulaire

Formation des agents : La formation des agents :

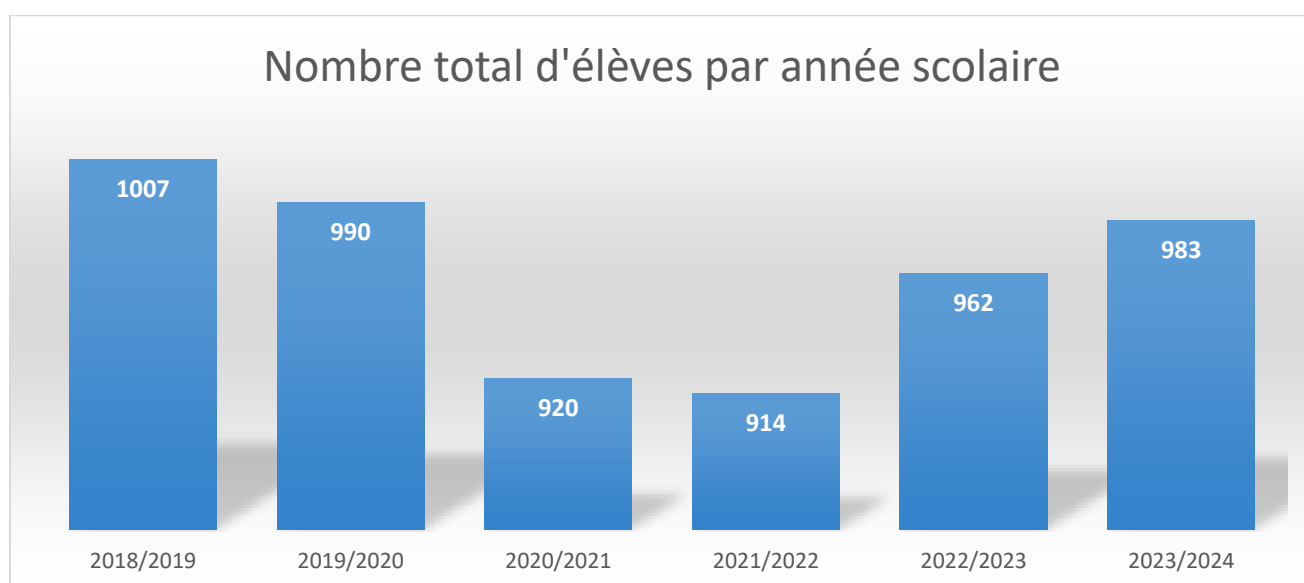
La collectivité de Troyes consacre une part importante à la formation de ses agents. Il est en effet indubitable que la formation favorise le développement professionnel et personnel des agents, et qu'elle est facteur d'épanouissement et de promotion sociale.

Elle participe au renforcement de la compétence des agents dans une logique de professionnalisation et d'émancipation, en tenant compte de l'évolution des outils et contextes professionnels.

En ce qui concerne le personnel du conservatoire de Troyes, des formations collectives, en plus des formations individuelles, sont proposées régulièrement en tenant compte des missions spécifiques d'un établissement d'enseignement artistique.

Ainsi, les dernières formations sur la laïcité, les diverses notions sécuritaires ou la réflexion sur l'accessibilité et l'accueil du public en situation de handicap permettent, non seulement, d'actualiser les connaissances des agents, mais également d'alimenter une réflexion motrice propre à faire évoluer le projet et le fonctionnement de l'établissement.

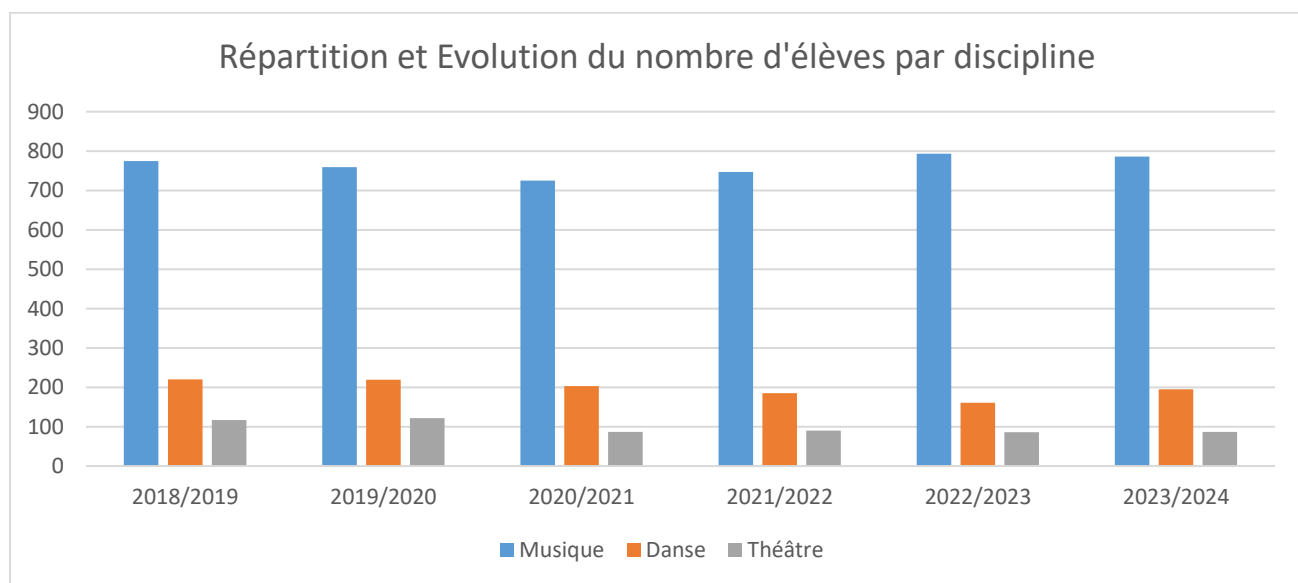
2-4 Les effectifs depuis le dernier projet d'établissement



Nous pouvons observer que les années 20/21 et 21/22, années de COVID, ont impacté le nombre total d'élèves. Il est passé de 990 à 914 élèves soit une diminution de 7,68%. Toutefois, le nombre d'élèves connaît une augmentation quasi équivalente (7,55%) entre 2022 à ce jour, récupérant ainsi d'année en année un nombre d'élèves plus satisfaisant.

Répartition et évolution du nombre d'élèves par discipline :

	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023	2023/2024
Musique	775	759	725	747	793	786
Danse	220	219	203	185	161	195
Théâtre	117	122	87	90	86	87



Répartition des élèves par cursus/parcours pour l'année 2023 2024 en Musique :

	cursus/parcours	nombre d'élèves
Musique	éducation artistique	81
	découvertes instrumentales	43
	cursus classique	598
	cursus musiques actuelles	141
	parcours sur projet	89
	parcours adapté	10

Répartition des élèves par cursus/parcours pour l'année 2023 2024 en Danse :

	cursus/parcours	nombre d'élèves
Danse	initiation	45
	classique	82
	jazz	89
	parcours sur projet	4
	parcours adapté	0

Répartition des élèves par cursus/parcours pour l'année 2023 2024 en Théâtre :

	cursus/parcours	nombre d'élèves
Théâtre	Théâtre	87
	parcours sur projet	1
	parcours adapté	1

2-5 Le fonctionnement de l'établissement

En s'appuyant sur les axes de développement établis dans le précédent projet d'établissement, sur les préconisations issues du dernier rapport d'inspection, et sur le constat d'évolution du cadre sociétal concomitant à la période « Covid », un travail de réflexion a été engagé grâce aux différentes instances de concertation (Conseils d'établissement, conseils pédagogiques, réunions plénières et thématiques, etc...) et ont permis, non seulement de réaliser le précédent Projet d'établissement, mais également de compléter et faire évoluer le fonctionnement général de l'établissement.

Les évolutions ont porté principalement sur les points suivants :

A/Réalisation du nouveau règlement des études

➤ Les parcours sur projet :

Mise en place de parcours sur projets permettant de prendre davantage en considération les souhaits de chacun et d'établir des pédagogies différenciées adaptées aux multiples esthétiques et projets artistiques des élèves.

➤ Les parcours adaptés aux élèves en situation de handicap :

Pour répondre au mieux aux besoins spécifiques des élèves en situation de handicap ou dont la situation personnelle ne permettrait pas d'intégrer un cursus diplômant, un aménagement de leur parcours artistique en musique, danse ou théâtre peut être proposé. En concertation avec l'élève et la famille, les équipes pédagogique et administrative proposent un parcours personnalisé validé par la Direction.

Un suivi individualisé est alors assuré par le référent handicap. Par conséquent, l'évolution de l'élève est prise en compte donnant ainsi la possibilité d'ajuster le projet et les moyens mis en place si nécessaire.

➤ L'éveil artistique global musique et danse :

Tout au long de leur parcours au sein du conservatoire, les différents élèves de musique, danse ou théâtre seront des acteurs de projets transversaux impliquant différentes esthétiques artistiques. Il nous a donc semblé important de mettre en place, dès le début des apprentissages, des cours d'éveil qui associent la danse et la musique en insistant sur l'approche transversale des 2 esthétiques et en proposant des

ateliers menés conjointement par un professeur de musique et un professeur de danse.

➤ Les pratiques collectives :

Le « jouer ensemble » étant l'un des objectifs principaux de tout apprentissage, non seulement musical, mais également chorégraphique et théâtral, les activités collectives sont mises en exergue dans le fonctionnement et les règlements de l'établissement.

➤ Les musiques actuelles :

La mise en place de cursus diplômants spécifiques et structurés a considérablement renforcé le pôle avec une forte augmentation de la demande d'inscription.

Le cursus complet permet aux élèves d'effectuer leurs études sur l'ensemble du parcours diplômant.

➤ Les classes CHAM (Classe à Horaires Aménagés Musique) :

Ouverture aux musiques actuelles.

Intégration du théâtre et de la danse dans le projet collectif global.

➤ La formation musicale :

Création d'une classe de formation musicale spéciale cursus chant.

Pour les élèves instrumentistes de 1er cycle, mise en place de classe de formation musicale instrumentale par département (Vent, cordes, instruments polyphoniques).

Pour la danse, mise en place de la formation musicale du danseur dès le début de l'initiation.

➤ Le cycle à Orientation Professionnelle :

Passage à 1h30 de cours instrumental individuel pour les élèves inscrits en COP ou préparant une entrée en école supérieure.

➤ Pour les parcours chorégraphiques :

Mise en place de l'AFCMD (Analyse Fonctionnelle du Corps dans le Mouvement Dansé) dès le début du deuxième cycle.

Création d'un ensemble chorégraphique pour chaque esthétique (l'ensemble « Echo »).

B/Fonctionnement administratif

➤ La tarification :

Afin de prendre davantage conscience de la globalité des cursus et parcours, et ne plus avoir de tarification à la carte incitant à faire des sélections dans les disciplines proposées, la tarification a été entièrement repensée de manière à établir des tarifs forfaitaires par cycle.

➤ Mise en place d'un tarif étudiant :

Afin de prendre en compte la particularité des étudiants qui partent bien souvent en stage, et rendre plus accessible leur inscription, les parcours ont été adaptés afin de

leur permettre une inscription sur un seul semestre et les faire bénéficier d'un tarif très avantageux.

➤ Inscription en pratique collective seule :

Afin d'ouvrir davantage nos ensembles et orchestres amateurs, une nouvelle ligne tarifaire permet à tout musicien ayant le niveau requis de pouvoir intégrer nos pratiques collectives sans nécessairement être inscrit dans un cursus complet.

➤ Personnel et locaux :

Création d'un poste complet de régisseur.

Aménagement d'un accueil et espace plus convivial, avec accès internet public.

➤ Le matériel informatique et audio :

Pour le matériel informatique et audio, de nombreux investissements ont été faits en particulier pour le développement du département musiques actuelles (guitares, amplificateurs...).

Concernant le pôle administratif, le logiciel de gestion RHAPSODIE utilisé depuis 1997 permet un suivi des études, des carrières et de la logistique nécessaire au bon fonctionnement de l'établissement. Toutefois, des études de marché sont actuellement en cours afin de changer ce logiciel ne répondant plus aux besoins du Conservatoire, comme effectuer les réinscriptions et pré-inscriptions en ligne ou permettre aux familles de régler leurs cotisations en ligne.

C/Diffusion, rayonnement, partenariats et éducation artistique

	18/19	19/20	20/21	21/22	22/23	23/24
Événements culturels	122	87	48	170	167	177
dont représentations scolaires	7	4	0	15	16	26

Comme l'indique le tableau ci-dessus, et sans tenir compte de la période Covid, la diffusion et l'éducation artistique a pris une part très importante dans les missions du conservatoire.

Cela a notamment été permis grâce à :

- Une plus grande importance donnée à la communication
- Une refonte du site internet
- La création d'une plaquette semestrielle présentant la saison artistique
- Au développement et suivi des projets de diffusion en lien avec l'éducation nationale et les programmes pédagogiques
- L'intégration de projets sociaux éducatifs tels que « chorales en quartier » ou « éveil en quartier » dans la programmation du conservatoire.

Chapitre 3

Le projet 2025-2031

3-1 La méthode d'élaboration du prochain projet d'établissement

La réalisation du présent Projet d'Etablissement n'est pas le résultat d'une réflexion et d'une action ponctuelles préalables à la formalisation d'un document administratif, mais bien la réalisation et l'aboutissement de réflexions et de décisions prises dans le cadre des différentes instances de concertation :

➤ Lors des conseils pédagogiques :

Ces réunions régulières regroupant les 12 coordinateurs de chaque département ont permis de faire évoluer le fonctionnement pédagogique de l'établissement et de réaliser le nouveau règlement des études.

➤ Lors des conseils d'établissement :

La constitution de ces conseils permettant de réunir les nombreux acteurs et partenaires de l'établissement nous ont permis de replacer le conservatoire sur un plan territorial et politique, et de mettre en évidence la convergence entre les fondements de l'enseignement artistique initial et les enjeux d'un développement culturel territorial.

➤ Lors de réunions thématiques :

Avec pour objectif de définir les grands axes du prochain projet d'établissement, ces réunions thématiques ont mis en évidence la volonté de chaque acteur du conservatoire de sortir du cliché habituel de l'établissement d'enseignement artistique élitiste et circonscrit, de développer et de promouvoir l'accessibilité et de promouvoir le rayonnement et le rôle de Pôle ressource d'un Conservatoire à Rayonnement Départemental tel que le nôtre.

Cinq thématiques de réflexion ont ainsi été proposées et débattues lors de réunions et d'ateliers spécifiques :

- Les parcours et cursus
- L'accueil des élèves en situation de handicap
- L'éducation artistique
- L'action culturelle
- La communication et l'image du conservatoire

Après avoir présenté les comptes rendus synthétiques des différentes commissions thématiques aux élus, six axes principaux de développement ont été retenus pour l'élaboration du prochain Projet d'Etablissement.

3-2 Les six axes de développement

A/ L'accessibilité

➤ La tarification :

Objectif : Réduire le cout d'inscription pour les familles

Actions :

- Mettre en place une tarification sociale
- Adapter la tarification au nombre d'enfants par famille inscrits au conservatoire

Méthode et moyens : En lien avec le service financier de la ville et en fonction des quotients familiaux déjà appliqués, établir une grille tarifaire pour une mise en place à la rentrée subséquente.

➤ Accessibilité physique :

Objectif : Améliorer l'accessibilité du bâtiment aux personnes à mobilité réduite

Actions :

- Transformer le monte-charge en véritable ascenseur
- Transformer la grille principale en portail simple

➤ Les salles de cours :

Objectif : améliorer les lieux d'enseignement en fonction des problématiques liées à certaines disciplines.

Actions :

- Suite au développement important des cours de musiques actuelles, la salle unique n'est plus adaptée ni suffisante. Il est donc devenu nécessaire, pour des raisons non seulement pédagogiques mais également sanitaires (principalement acoustiques), d'aménager d'autres salles et ainsi répartir les ateliers en fonction du nombre d'élèves et des intensités sonores.
- Malgré le fait d'avoir trois studios de danse, les dimensions très inégales de chaque studio limitent considérablement l'accueil de certains cours. Il conviendrait donc de revoir l'organisation des cours, en envisageant l'utilisation d'autres lieux de pratiques chorégraphiques.

➤ L'image du conservatoire :

Objectif : Faire évoluer l'image d'un conservatoire accessible à tout public.

Actions :

- Adapter la communication au public actuel, notamment en présentant les différents outils et instruments modernes (Outils informatiques, instruments de musiques actuelles, parcours adaptés aux adolescents)
- Représenter et présenter le conservatoire hors les murs grâce à des actions de diffusion et d'éducation artistique
- Mettre en valeur le rôle éducatif de l'établissement

- Dans le cadre du nouveau SNOP (Schéma National d'Orientation Pédagogique), valoriser chaque parcours, qu'il soit destiné à des amateurs ou des futurs professionnels
- Améliorer l'accueil des familles en modernisant le mobilier, en créant un accès internet
- Améliorer l'accueil des artistes en systématisant les aspects conviviaux.

B/ L'éducation artistique

➤ Les actions en milieu scolaire

Objectif : Construire un schéma éducatif de la maternelle au lycée

Actions :

- Proposer des spectacles adaptés à chaque public dès la maternelle.
- Mettre en place une offre de classes à horaires aménagés dès l'école primaire afin de créer une réelle dynamique pour les classes CHAM au collège.
- Compléter l'enseignement exclusif de la musique « CHAM » avec des projets transversaux regroupant musique, théâtre et danse.
- Mettre en place des commissions avec la DSDEN (Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale) pour mettre en place une stratégie éducative territoriale.
- Participer en tant que pôle ressource aux différents PAG (Projets Artistiques Globalisés) proposés par la DSDEN.
- Développer le partenariat avec les classes spécialisées danse du collège Albert Camus (section danse) et du lycée Edouard Herriot (option danse).

➤ Intervenir sur l'ensemble de la ville

Objectif : Décentraliser les missions et actions du conservatoire sur l'ensemble du territoire communal.

Actions :

- Proposer davantage de projets aux structures locales, telles que les maisons de quartiers, les centres de loisirs
- Travailler davantage avec le service « politique de la ville »
- Cibler certaines actions sur les quartiers dits « prioritaires »
- Proposer de nouveaux projets en direction des très jeunes enfants (Crèches, Relai Assistante Maternelle, etc...).

C/ L'enseignement artistique

Objectif : Dans le cadre du nouveau Schéma National d'Orientation Pédagogique, répondre aux attentes d'un public en constante mutation, tout en conservant les exigences pédagogiques inhérentes à un conservatoire classé par l'Etat.

Actions :

- Mettre en place le nouveau Diplôme National d'Enseignement Musical et Chorégraphique, notamment en formalisant un conventionnement avec les établissements classés du territoire « Champagne-Ardenne ».
- Aménager un fonctionnement pédagogique et logistique afin de permettre à nos élèves d'être intégrés à une classe préparatoire hors établissement.
- Créer un niveau « perfectionnement » permettant aux élèves ayant obtenu le Diplôme national d'études musicales (DNEM) et Diplôme national d'études de danse (DNED) de poursuivre leurs études dans notre établissement en vue d'une préparation aux écoles supérieures.

D/ L'accueil des élèves en situation de handicap

Comme tout établissement recevant du public, le Conservatoire Marcel-Landowski s'inscrit dans la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap qu'il soit cognitif, mental, psychique, sensoriel, moteur et des maladies invalidantes.

Dans ce cadre, le Conservatoire a mis en place les parcours adaptés pour les élèves ayant des besoins spécifiques ne leur permettant pas d'accéder momentanément ou définitivement à un cursus diplômant.

Il a également nommé un référent handicap afin de favoriser l'accueil et le suivi des projets des personnes en situation de handicap.

De plus, le SNOP (Schéma National d'Orientation Pédagogique) de septembre 2023 affirme les principes d'accessibilité pour tous et d'inclusion. A ce titre le Conservatoire, a mis en place dans un premier temps, une formation pour l'ensemble du personnel sur l'accueil des personnes ayant une déficience. Puis, dans un second temps et à la demande de certains professeurs de plus en plus confrontés aux besoins spécifiques des élèves, une formation complémentaire sur les fondamentaux de la pédagogie musicale adaptée.

Dans une volonté de poursuivre cette ouverture, le Conservatoire s'est fixé d'autres objectifs afin de répondre au mieux aux demandes des personnes souhaitant s'inscrire dans un parcours artistique.

Objectifs :

- Développer la communication sur l'existence des parcours adaptés et la possibilité de suivre un parcours artistique en adéquation avec les besoins spécifiques des élèves.
- Développer l'éducation artistique pour tous les publics.
- Réfléchir aux aménagements des examens et des concours afin de permettre l'accès aux parcours diplômants aux élèves en situation de handicap mais non-inscrits en parcours adapté puisqu'ils sont en capacité de suivre un cursus.

Actions :

- Communiquer sur le site du Conservatoire, de la Mairie sur les parcours adaptés en informant sur le rôle du référent handicap et les possibilités d'accueil de l'établissement, créer des documents type FALC (Facile à Lire et à

Comprendre) (livret d'accueil, règlements...) rendant accessible un maximum d'informations au plus grand nombre.

- Rencontrer les ESMS (Etablissements et Services Médicaux Sociaux) et mettre en place des projets en proposant des activités musicales aux personnes accueillies. En contrepartie, les professionnels de ces établissements pourraient être personnes ressources quant à l'apport d'outils pédagogiques spécifiques pour les professeurs demandeurs de développer leurs connaissances dans le domaine du handicap.
- Proposer un temps majoré et/ou un temps de repos entre les épreuves et/ou du matériel adapté et/ou une aide humaine lors des épreuves.

E/ La diffusion et le rayonnement de l'établissement

Objectifs : Déjà très riche, la diffusion proposée cristallise à elle seule l'ensemble des objectifs et missions du conservatoire de Troyes.

Elle permet de :

- Faire rayonner notre établissement
- Faire aboutir des projets pédagogiques
- Créer des liens sociaux avec la population et les institutions
- Faire vivre le projet culturel de la ville
- Interagir avec d'autres territoires
- Valoriser et partager des savoirs historiques
- Répondre à nos missions d'éducation artistique
- Mettre en avant et en valeur l'accessibilité de notre établissement

Actions : Malgré les budgets contraints, il convient de poursuivre le développement des actions de diffusion sur les différents territoires, notamment :

- En élargissant nos publics cibles (structures médicales, structures sociales, autres structures culturelles, etc...)
- En collaborant avec des personnalités artistiques locales
- En engageant de nouveaux partenariats avec d'autres collectivités, dans le cadre de l'EPCI Troyes Champagne Métropole ou des différents jumelages
- En collaborant sur des projets artistiques départementaux, régionaux et nationaux
- En proposant ou s'associant à de nouveaux projets artistiques en lien avec le patrimoine

F/Les partenariats

Actuellement, plusieurs partenariats sont mis en place et formalisés sous forme de convention. Il est cependant nécessaire de, non seulement les pérenniser, mais en proposer de nouveaux représentatifs et favorables à la réalisation de nos différentes missions.

➤ Avec le milieu universitaire :

La part des étudiants s'est renforcée depuis ces dernières années puisque nous comptons actuellement 35 étudiants contre 11 en 2018-2019.

Objectif : Mettre en place, sous forme de conventionnement, des UV permettant d'obtenir des crédits ECTS (Système européen de transfert et d'accumulation de crédit) comptabilisés dans les parcours universitaires des élèves.

Actions :

- Déterminer des objectifs pédagogiques communs
- Elaborer des programmes artistiques et déterminer les grilles d'évaluations
- Communiquer à l'ensemble des étudiants du territoire sur l'intérêt de ces parcours au conservatoire.

➤ Avec les différentes structures et associations culturelles du territoire :

La très grande diversité des activités du conservatoire permet d'établir des liens avec la très grande majorité des associations culturelles du territoire.

➤ Le secteur vocal :

Le département « voix » du conservatoire est un pôle important du dispositif pédagogique du conservatoire. Il concerne la très grande majorité des élèves musiciens participant, dans le cadre des pratiques collectives, aux différents chœurs, chorales, ou divers ensembles polyphoniques.

Actuellement, un partenariat existe déjà avec le festival « Nuits de Champagne » et l'association « Chanson contemporaine ». Ces partenariats étant principalement basés sur des prêts de salles ou des participations à l'organisation de stages, formations ou événements ponctuels, ceux-ci mériteraient de se développer et de s'intégrer aux parcours et cursus « voix » du conservatoire ;

Objectif : Renforcer le pôle vocal du conservatoire en bénéficiant des forces du festival et de l'association « Chanson contemporaine »

Actions :

- Déterminer des objectifs pédagogiques en lien avec les objectifs des deux structures
- Formaliser le schéma pédagogique (objectifs, enseignement, évaluation) et l'inclure dans les parcours et cursus

➤ La musique ancienne :

Malgré le fait qu'il n'y ait pas véritablement de département « musiques anciennes » au conservatoire, cette esthétique est malgré tout très présente, que ce soit dans des disciplines telles que la flûte à bec, la polyphonie vocale, la musique de chambre ou autres, mais également dans le cadre de projets mettant en valeur cette période.

Un partenariat avec l'association « Aube musique ancienne » permettrait de :

- Collaborer avec des ensembles professionnels de musique ancienne
- Découvrir des instruments non enseignés au conservatoire mais malgré tout liés aux instruments actuels (guitare-luth-théorbe ; trombone-saqueboute ; trompette-cornet à bouquin ; etc...)

➤ Les musiques actuelles :

Le département Musiques actuelles, et plus particulièrement, les musiques actuelles amplifiées, s'est considérablement renforcé ces dernières années.

Comme pour tous les enseignements artistiques, l'un des objectifs pédagogiques principaux est de permettre à nos élèves, qu'ils soient sur des objectifs de pratique amateur ou professionnelle, de s'épanouir sur scène et de participer activement à la vie artistique du territoire. Il est donc souhaitable de collaborer davantage avec la structure de diffusion « la Maison du boulanger » afin de :

Objectifs :

- Permettre à nos élèves de participer à la programmation sur le territoire
- S'intégrer à la saison artistique de la Maison du Boulanger
- Accentuer la visibilité de nos événements « musiques actuelles »
- Créer une passerelle avec le milieu professionnel des métiers du son

Actions :

- Collaborer au planning des manifestations prévues à la « Chapelle Argence »
- S'intégrer dans les événements de la ville, tels que « Troyes en scène, festivité de Noël, etc...)

➤ Les master classes :

Ayant la chance d'avoir le théâtre de la Madeleine, scène labellisée, implantée sur la ville, il est évident que la riche programmation de ce théâtre ainsi que la venue d'artistes de renommée peuvent nous permettre de compléter notre offre pédagogique :

Objectifs :

- Etablir une passerelle entre nos élèves et le milieu professionnel
- Mettre en place des master classes thématiques en lien avec les spectacles présentés

Actions :

- Proposer à l'équipe du théâtre des spectacles ayant un intérêt pédagogique pour nos différentes classes
- Planifier et budgétiser des master classes ou actions pédagogiques en lien avec la saison du théâtre
- Etablir une convention annuelle avec la structure

➤ L'orchestre d'harmonie de Troyes :

Contrairement à l'orchestre symphonique du conservatoire qui est l'aboutissement, : en termes de niveau, de l'ensemble des instruments d'orchestre enseignés au conservatoire (élèves de deuxième, troisième cycle et COP : Cycle à Orientation Professionnelle), les instrumentistes d'harmonie de niveau troisième cycle peuvent intégrer l'Orchestre d'Harmonie de Troyes. Afin de pérenniser ce principe, il conviendrait :

Objectif : Intégrer l'orchestre d'harmonie de Troyes dans la liste des pratiques collectives du conservatoire.

Actions :

- Définir des objectifs pédagogiques commun et correspondant au projet du conservatoire.
- Formaliser le partenariat sous forme de conventionnement ou règlement pédagogique.

➤ L'Orchestre Symphonique de l'Aube :

Le lien entre cet orchestre professionnel et le conservatoire est naturel puisque de nombreux professeurs y participent. De plus, les actions de cet orchestre convergent avec les missions du conservatoire, telles que la diffusion et l'éducation artistique.

Au-delà de la simple convention de mise à disposition de salles pour les musiciens de l'orchestre :

Objectif : Renforcer le lien entre l'enseignement artistique initial et la pratique professionnelle.

Actions :

- Profiter de la venue de grands solistes pour proposer des master classes au conservatoire
- Inciter davantage les élèves à aller aux concerts en communiquant par affiche, et par le biais de l'équipe enseignante
- Organiser des sorties de classes lors des répétitions de l'OSA.

G/Suivi et évaluation du projet d'Etablissement

Évaluer le projet d'établissement, c'est se donner les moyens d'adapter le projet aux évolutions du contexte local et, selon les pratiques, les protocoles testés quotidiennement sur le terrain.

Même si les objectifs se doivent d'être précis, clair et concrets, il est nécessaire de laisser une part de créativité sans pour autant sortir du cadre évolutif déterminé et formalisé dans le document initial.

Pour cela, des outils d'évaluation et un calendrier doivent être mis en place pour suivre, corriger et adapter l'avancement du projet.

Cela consiste plus précisément à effectuer successivement :

- Des bilans réguliers,
- Des évaluations et comparaisons avec les objectifs et enjeux définis
- Adapter, définir et mettre en place de nouveaux protocoles

En s'appuyant sur les différentes instances de concertation du conservatoire (réunions thématiques, réunions plénières, conseils pédagogiques, conseils d'établissement) et les calendriers périodiques inhérents, il semble fondamental d'aborder et formaliser régulièrement dans les comptes rendus les points d'étape de la réalisation des objectifs de notre projet d'établissement 2025-2031.